



# ASRIMM

Association Suisse Romande Intervenant  
contre les Maladies neuro-Musculaires

# nous entre

Journal de l'Association Suisse Romande  
Intervenant contre les Maladies neuroMusculaires

Hiver 2021

Nouvelle responsable  
des activités de loisirs

Dossier: La créativité  
3<sup>e</sup> partie

Lobbying :  
Violences sexuelles ;  
la protection doit  
être renforcée  
Règlement sur  
l'assurance invalidité;  
correctifs exigés

Zoom sur l'association  
Différences Solidaires

# SOMMAIRE



3

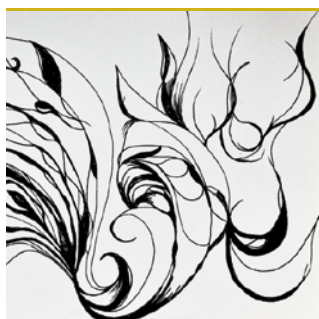
## ÉDITORIAL

Par Monika Kaempf, Directrice

4

## ASRIMM

- Nouvelle responsable des activités de loisirs
- Week-end Multisport à Grandson



6

## DOSSIER: LA CRÉATIVITÉ

- Portraits des artistes : 3<sup>e</sup> partie
- Exposition: À travers de la créativité

11

## INFO SERVICE SOCIAL

- Les bonifications peuvent améliorer votre rente AVS/AI

12

## LOBBYING

**Violences sexuelles:** la législation doit protéger les victimes et punir les auteur-e-s!

## Inclusion Handicap:

Règlement sur l'assurance invalidité, correctifs exigés

16

## TÉLÉTHON 2021



18

## CULTURE & LOISIRS

- Association Différence Solidaire
- OpenSunday – Des jeux, du sport et du plaisir le dimanche

21

## AGENDA

22

## CONSULTATIONS NEUROMUSCULAIRES

# ÉDITORIAL

3



“

*L'ASRIMM est prête  
à se lancer dans  
l'aventure 2022  
à vos côtés*

”

Voilà de nouveau une année qui se termine gentiment.

Nos espoirs formulés fin 2020 pour que 2021 soit un peu moins compliquée et nous procure de nouveau une vie « normale » ne se sont pas complètement réalisés.

En revanche, nous avons su nous adapter, faire autrement et pouvons-nous réjouir de nos accomplissements.

Le dernier succès de l'ASRIMM est la mise sur pied de l'exposition « À travers de la créativité », avec les artistes membres de notre association. Nous sommes très fiers de vous faire découvrir ces personnes, leur talent et leurs œuvres. Pour arriver à cette magnifique exposition, un gros travail d'équipe a été nécessaire, mais nous sommes heureux du résultat. Je vous souhaite beaucoup de plaisir à découvrir les artistes, entre autres à travers leurs portraits filmés, réalisés à l'occasion du lancement de l'exposition. Retrouvez les capsules, les messages et la musique des artistes sur notre site internet:

[www.asrimm.ch/actualites/exposition-a-travers-la-creativite](http://www.asrimm.ch/actualites/exposition-a-travers-la-creativite)

Pour l'année 2022, nous vous souhaitons de trouver les ressources pour avancer, et de réaliser vos objectifs malgré les obstacles qui pourraient se dresser en travers de votre chemin.

L'ASRIMM est prête à se lancer dans l'aventure 2022 à vos côtés.

Toute l'équipe du secrétariat et le Comité vous souhaitent un joyeux Noël et une année 2022 pleine de succès et de découvertes.

Prenez soin de vous!

*Monika Kaempf,  
Directrice*



# ASRIMM



## Nouvelle collaboratrice pour le secteur loisirs

Chers Tous,

Voici quelques semaines que j'ai débuté, le 4 octobre 2021, en tant que responsable des activités de loisirs à l'ASRIMM, et je tiens à vous dire que: *Je me plais beaucoup dans mes nouvelles fonctions.* Dès mon arrivée, j'ai rencontré les enfants lors du week-end Multisports du 9 au 10 octobre, que j'ai pris en charge sur les chapeaux de roues. De très beaux sourires de la part des enfants et un bel accueil de toute l'équipe d'accompagnement. Un grand merci d'ailleurs à Monika Kaempf qui nous a accompagnés dans le but de me présenter lors de cette première expérience, sans oublier les délicieux plats qu'elle nous a concoctés, qui en ont régalé plus d'un. J'ai hâte de vous dévoiler les prochaines activités du programme de loisirs 2022, qui vous parviendra tout prochainement.

Je ne vous en dis pas davantage, laissons-nous l'opportunité de faire connaissance autour de moments de partage et de futures belles collaborations à venir.

Au plaisir de vous rencontrer chacun.e.s,

*Anna Victoria Kaeslin, Responsable des activités de loisirs*

“

Concentration,  
action et sourires  
résumant ce beau  
week-end

”

## Weekend Multisports

**Le camp « Multisports » du 9 au 10 octobre 2021 a réuni à Grandson cinq jeunes venant de toute la Suisse romande.**

Grâce au soutien de l'ASP, Association Suisse des Paraplégiques, ils ont pu découvrir ou redécouvrir plusieurs activités sportives possibles en fauteuil roulant électrique. Au programme : Powerchair Hockey, boccia, course d'orientation en salle, jeux d'équipes, jeux en musique, chasse au trésor et mini olympiades. Encadrés par une monitrice **PluSport**, ils ont également joué au Rafroball. Concentration, action et sourires résumant ce beau week-end.



3<sup>e</sup> PARTIE

## Découvrez la troisième partie de notre série de portraits d'artistes membres de l'ASRIMM



ISABELLE CRETIN

# La créativité

Passionnée par l'art, il a toujours été présent dans ma vie, sous différentes formes (musique, danse, arts visuels, cinéma, théâtre, littérature) soit en le pratiquant ou en étant spectatrice.

Ma créativité s'est parfois effacée à certaines périodes mais face aux épreuves de la vie, elle s'est à nouveau révélée comme vitale, à plusieurs reprises, notamment par rapport à la maladie.

Toutefois, la joie ou tout simplement la visite d'expositions, les rencontres, la contemplation de la nature, l'observation du quotidien et de la complexité de l'être humain me stimulent également ; tout ce qui met en jeu des émotions fait souvent naître mon désir de créer.



Aussi, à un moment, j'ai éprouvé le besoin de faire émerger différemment mon ressenti et c'est au travers du dessin, la peinture, le collage, l'écriture, la sculpture que j'ai trouvé la réponse à cette appétence, source d'équilibre.

Laisser s'exprimer ma créativité m'apporte de la joie, du plaisir et une satisfaction profonde, me régénère. C'est non seulement un mode d'expression mais aussi un moyen de se connecter à soi, se retrouver avec soi-même et se recentrer.

Par ailleurs, j'ai découvert en créant quelques fils de l'inconscient dans des formes inattendues, qui m'ont permis de tisser de nouveaux compromis, de nouveaux liens, d'évacuer des émotions et les transformer en positif.

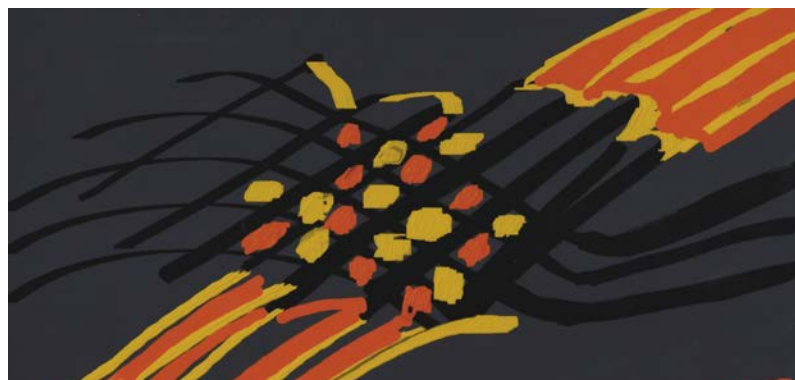
J'ai constaté les vertus thérapeutiques de la créativité sur moi mais aussi sur les autres. En effet, tout au long de mon parcours professionnel dans le domaine social, j'ai utilisé divers supports (dessin, peinture, écriture) afin d'aider les personnes à mobiliser leurs ressources intérieures, pour dépasser des blocages, effectuer un changement et ainsi trouver un nouveau bien-être.

C'est pourquoi je me suis tournée vers l'art thérapie car il implique la métaphore, l'image, la représentation, la symbolisation, un travail entre soi et soi, un dialogue avec soi. De plus, il ne nécessite pas forcément d'avoir recours à la parole. C'est utiliser le pouvoir d'expression de l'art pour se découvrir, se comprendre, s'apaiser, se revaloriser, sans objectif esthétique, sans jugement ni interprétation de la part du thérapeute, dans une relation basée sur l'écoute et la bienveillance.

Ayant récemment obtenu le Certificat de Praticienne en Art thérapie, je souhaite et espère (en fonction de l'évolution de ma santé et de la situation sanitaire) exercer prochainement cette activité professionnelle, au sein de laquelle je pourrai accompagner les personnes sur le chemin de la créativité et de la connaissance de soi.



**JOËLLE BARAKAT**



Joëlle Barakat est née à Genève en 1971. À l'amyotrophie spinale infantile de Type 3 dont elle est génétiquement atteinte, s'ajoute une scoliose déterminant une première opération en 1984. Celle-ci se solde par un échec et signe pour elle le début de douleurs dorsales récalcitrantes et l'acceptation définitive d'une chaise roulante.

En 1995, elle est prise en charge pour une lourde intervention sur la colonne vertébrale, à visée réparatrice de l'opération de 1984. Durant des mois dans le plâtre, elle découvre la musique classique.

Elle travaille le chant et développe sa voix d'alto. Elle chante dans différents chœurs. En 2000, un accident en kinésithérapie à conséquence irréparable provoque un retour en force des douleurs et impose de nouveaux enjeux thérapeutiques. De 2001 à 2003, elle subit 9 opérations du dos et du bassin, la condamnent plusieurs mois à l'immobilisation totale dans le plâtre. Malheureusement, fin 2009, les douleurs s'intensifient et sont telles que Joëlle ne peut plus assumer aucune activité, la musique incluse. Son état physique la maintient quasi alitée en proie à une souffrance insupportable.

En automne 2013, elle se fait opérer une dernière fois au niveau du bassin. A plat de lit pendant 4 mois, elle cherche comment calmer la douleur. Elle télécharge sur sa tablette un programme numérique basique pour peindre et elle réalise que la douleur peut devenir une source d'inspiration. La violence des attaques algiques la pousse à peindre. Chaque degré d'intensité des élancements correspond à une teinte qui la stabilise. Elle s'ouvre ainsi à la lumière apaisante et régénératrice qui est la source souveraine de son énergie invincible.

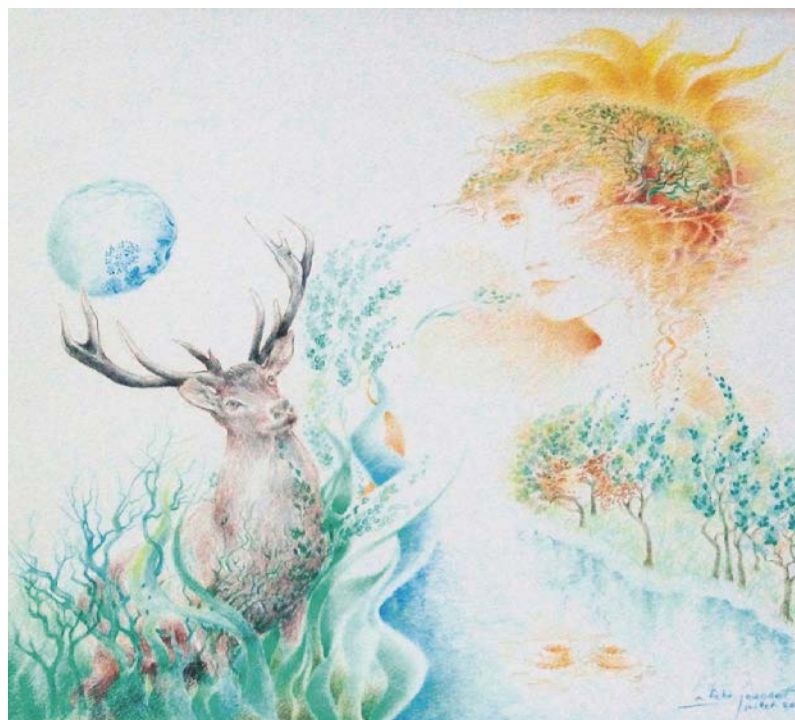
Décédée en 2019, Joëlle Barakat décrivait ainsi son œuvre: «Les dessins présentés ici ont été tirés sur des toiles synthétiques. Leurs thèmes reflètent l'intensité douloureuse du moment. Je peins allongée avec un pinceau pour tablette ou avec le doigt. Une «toile» se fait en 10-20 minutes. Je ne connais jamais l'aboutissement du premier trait: je tends vers quelque chose d'indéterminé. C'est ce qui me plaît. Aussitôt que les couleurs me procurent une légère satisfaction, je m'arrête immédiatement.» [www.joellebarakat.com](http://www.joellebarakat.com)





**MIREILLE  
FEHR-JEANNET**

**LE DESSIN**



Je suis née à Genève et j'ai passé mon diplôme de graphiste dans cette ville. Mais j'ai vite abandonné la publicité pour me consacrer entièrement à ma passion: le DESSIN!... sous toutes ses formes.

Il faut dire que depuis toute petite j'exprime mes émotions par ce trait que mon père voulait aussi précis que celui qu'il gravait sur les bijoux qu'on lui confiait.

A trois ans, c'étaient des lunes qui ornaient le bas des tapisseries. Plus tard, les humains, les animaux et la végétation s'unirent pour exprimer mes joies, mes colères et ces rêves inaccessibles qui me trottent dans la tête.

Les boules d'énergie font avancer le Tout...

Je vous remercie d'essayer de comprendre ce que j'exprime, mais vous pouvez aussi entrer dans le dessin et voyager «Ailleurs».





**KIMKA**

**LA MUSIQUE**

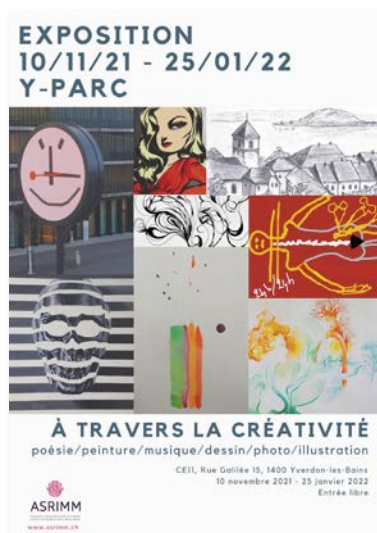
J'ai 34 ans et je suis chanteuse, parolière et compositrice. Pour moi, la musique est synonyme d'évasion. En effet, atteinte d'une amyotrophie spinale infantile de type 2, je ne possède que 8% de capacité pulmonaire. Le chant m'a littéralement sauvé la vie. Il m'a permis de conserver cette capacité et de me détacher de mon corps pour aller toucher les projecteurs de la scène. J'ai fait de mon handicap un atout porteur d'un message pour abolir les barrières entre personnes handicapées et valides à travers ma meilleure amie, la musique. Depuis 2005, je mets ma passion au profit de diverses causes entre la Suisse, la France et le Liban, telles que le «Téléthon Action Suisse», l'association «No difference», qui promeut le domaine artistique et sportif accessible à tous, la lutte contre le cancer et «SOS villages d'enfants du Liban», notamment. Depuis 2015, j'organise chaque année, au Café-Théâtre de la Voirie de Pully, une soirée spectacle nommée «Chantons tous pour le Téléthon». En 2018, j'écris, co-compose et interprète, entourée de plusieurs grandes voix de la région, un titre intitulé également «Chantons tous pour le Téléthon». Il deviendra l'hymne du «Téléthon Action Suisse».

Je conseille vivement la créativité, car elle apporte beaucoup de bonheur et d'énergie. Cela aide sur le plan moral et physique. Vive le domaine artistique, c'est le meilleur des médicaments!

Pour en savoir plus sur mon univers artistique et connaître mes futures dates de concerts, n'hésitez pas à visiter mon site Internet:

[www.kimka.ch](http://www.kimka.ch)

# Exposition



## du 10.11.21 au 25.01.22 à Y-Parc

***Tout au long de l'année, vous avez pu rencontrer nos onze artistes, via une série de portraits qui s'achève dans ce numéro. Place maintenant à la découverte de notre exposition !***

Le 10 novembre 2021, notre exposition À travers la créativité a en effet ouvert ses portes au public. Peinture, musique, poésie, illustration, dessin, photographie, il y en a pour tous les goûts. Après une année d'incertitude et de bouleversements, nous sommes heureux de pouvoir enfin vous accueillir, et célébrer ainsi la créativité sous (presque) toutes ses formes !

Pour profiter pleinement de votre visite, nous vous invitons à venir munis de votre téléphone portable et de vos écouteurs. En effet, des codes QR se cachent parmi les œuvres : scannez-les sur votre appareil, et vous pourrez ainsi poursuivre votre visite en écoutant les morceaux de Dida Guigan et Kimka, chanteuses et compositrices, ou faire une pause et regarder les portraits vidéos de plusieurs des artistes exposés.

Pour ces portraits, nous avons laissé carte blanche aux artistes, avec comme seule thématique le sujet de notre expo : la créativité. Certains ont choisi de parler de la place qu'elle occupe dans leur vie, d'autres de se concentrer sur leur manière de créer en abordant la question de leur technique artistique. Tous ces portraits donnent un éclairage particulier sur les artistes et leurs œuvres, qui ajoutera une nouvelle dimension à votre visite. A noter que les vidéos peuvent également être consultées à domicile, sur notre nouvelle chaîne YouTube et sur notre site internet.

L'exposition est accessible gratuitement du lundi au vendredi de 7h à 19h dans notre bâtiment CEI1, à l'Y-Parc d'Yverdon-les-Bains, jusqu'au 25 janvier 2022.

Alors laissez-vous entrainer dans les univers originaux et parfois diamétralement opposés de nos artistes, et venez célébrer avec nous la diversité sous (presque) toutes ses formes !

## Concours de dessin pour les enfants

Nous vous présenterons les œuvres des jeunes artistes de notre concours dans la prochaine édition de l'Entre-nous. Vous pouvez déjà les découvrir lors de l'exposition.

i

## Les bonifications peuvent améliorer votre rente AVS / AI

Les bonifications pour tâches éducatives ou d'assistance ne constituent pas une prestation en espèces versée régulièrement. Il s'agit de l'inscription d'un revenu sur le compte individuel des parents et des aidants qui ont assisté des proches au bénéfice d'une allocation pour impotent.

Ce revenu n'est pris en compte qu'au moment du calcul de la rente et permet aux assurés dont la rente maximale n'est pas déjà atteinte de bénéficier d'une augmentation de leurs prestations financières.

Les bonifications pour tâches éducatives (BTE) et d'assistance (BTA) visent toutes les deux à reconnaître l'engagement des parents et des proches de personnes « dépendantes ». Cependant, elles sont bien différentes l'une de l'autre.

Les BTE s'adressent aux parents pour les années pendant lesquelles ils ont eu la garde d'un ou de plusieurs enfants âgés de moins de seize ans. Ces bonifications sont automatiquement incluses dans le calcul de la rente lorsque le droit à celle-ci prend naissance.

Pendant le mariage, ces bonifications sont créditées à raison d'une moitié à chaque conjoint. Les parents divorcés ou non-mariés peuvent cependant décider d'attribuer cette contribution à l'un ou l'autre. Cette nouvelle répartition ne sera toutefois prise en compte qu'à partir de l'année suivante.

Il n'est pas possible de prétendre à la BTA pour les années durant lesquelles il existe un droit aux BTE.

Le montant de ces bonifications annuelles correspond au triple de la rente vieillesse annuelle minimale, soit CHF 43'020.- en 2021.

Si les BTE sont inscrites d'office dans le compte individuel, il n'en est pas de même pour les BTA.

Pour cette dernière, les conditions suivantes sont requises :

- La personne assistée bénéficie d'une allocation pour impotent (API)
- Pendant au moins 180 jours par an, l'aidant habite proche de l'aidé, c'est-à-dire pas à plus de 30 km ou au maximum à une heure de trajet de son domicile.
- Être proches parents (conjoint, enfant, parent, frère, sœur, grands-parents, conjoint). Les concubins, voire leurs enfants, peuvent également faire cette demande pour autant qu'ils aient fait ménage commun depuis au moins 5 ans avec la personne aidée.
- Être assuré à l'AVS. Ces bonifications ne dispensent cependant pas les personnes sans activité lucrative de l'obligation de cotiser.

Une personne assistée ne peut donner droit qu'à une seule BTA par année. Si deux, voire plus de personnes s'occupent d'elle, les proches aidants peuvent demander les bonifications et celles-ci seront partagées entre tous les ayants droits.

Pour la faire valoir, la personne aidante doit transmettre le formulaire complété et les justificatifs nécessaires auprès de la caisse cantonale du domicile de la personne aidée. Les ayants droits ont au maximum cinq ans pour transmettre leur demande à l'autorité compétente.

Vous vous occupez d'un proche nécessitant de l'aide ? Vous n'êtes pas encore en âge de bénéficier de l'AVS ? Vous avez des questions ? Les assistantes sociales sont à votre disposition.

# Lobbying



## Violences sexuelles: la législation doit protéger les victimes et punir les auteur·e·s!

**Le droit pénal suisse est en cours de révision. Cette réforme concerne entre autres les dispositions relatives à la contrainte sexuelle et au viol. Les personnes avec handicap (femmes, hommes et personnes transgenres) étant nettement plus exposées aux violences sexuelles<sup>1</sup> que les personnes sans handicap, leur protection doit être renforcée et leur vulnérabilité mieux prise en compte. Le 31 août dernier à Berne, Chris Heer, responsable égalité et politique sociale chez AGILE.CH, s'est adressée au public lors de l'action «Écoutez-nous!», organisée par Amnesty International et SANTÉ SEXUELLE SUISSE. Cette action appelait la Commission des affaires juridiques du Conseil des États (CAJ-E) à considérer comme un viol tout rapport sexuel non consenti.**

«Seul un oui est un oui». Ainsi s'articule la notion de consentement que nous voulons voir figurer dans le Code pénal (CP). Dès qu'une personne ne consent pas à un acte sexuel ou à des attouchements, tout contact doit immédiatement cesser, même si le refus n'est exprimé que par langage corporel. Sinon, il y a atteinte à l'intégrité physique et risque de rapport sexuel non consenti. Autrement dit, risque de viol.

Chris Heer a précisé que «la notion de consentement permet de protéger plus efficacement les personnes en situation de handicap contre les violences à caractère sexuel». Actuellement, c'est la notion de contrainte d'acteur·e·s combinée avec la résistance des victimes qui qualifie un acte sexuel de viol. Mais comment prouver une contrainte lorsqu'on est sans défense, qu'on vit avec un handicap cognitif ou que l'auteur·e est peut-être une personne dont on dépend, à l'intérieur d'une institution ou de la famille? Comment prouver une contrainte lorsqu'en raison d'un handicap, on est incapable de se défendre physiquement et verbalement? Comment obtenir conseil et soutien à la suite d'une agression sexuelle, alors que la plupart des centres pour femmes victimes de violence de Suisse ne sont pas accessibles?

Autre problème souvent relevé dans les cas d'atteinte à l'intégrité physique de personnes handicapées: leurs déclarations ne sont pas prises au sérieux. Les prédateurs sexuels savent ainsi qu'elles sont des proies faciles et que même si elles se plaignent, personne ne va les croire. Ceci est une triste réalité.



Die Organisationen von Menschen mit Behinderungen  
Les organisations de personnes avec handicap  
Le organizzazioni di persone con handicap

<sup>1</sup> Les femmes handicapées sont près de dix fois plus exposées aux violences sexuelles | Handicap International CH (handicap-international.ch) novembre 2020



## Les faits

Dans un communiqué du 8 mars 2018, Handicap International (HI) déclarait que : « Dans le monde, 35% des femmes et des filles sont exposées à des violences physiques, émotionnelles ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'une autre personne. Les femmes et les filles handicapées y sont près de dix fois plus exposées ».

Cette vulnérabilité est la plupart du temps le fait de la dépendance des personnes handicapées (femmes, hommes et transgenres) envers des assistant-e-s, des curatrices ou curateurs, voire des proches. Elle concerne aussi bien les personnes vivant avec un handicap physique, cognitif ou psychique et davantage encore celles qui ne peuvent pas s'exprimer verbalement. C'est la raison pour laquelle les personnes en situation de handicap doivent absolument être mieux protégées, comme l'exige HI. Une manière d'y parvenir est de permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à l'éducation sexuelle, affective et reproductive, ainsi qu'à la prévention contre la violence, ce qui n'est pas toujours le cas. L'autre, c'est la révision de la législation, et des dispositions claires en matière de violence sexuelle.

## Révision du droit pénal helvétique : quels enjeux ?

La réforme actuellement traitée par la CAJ-E contient trois volets importants. Le premier consiste à étendre la notion du viol à différents actes de pénétration, et ce pour les femmes comme pour les hommes et les personnes transgenres. En effet, la législation actuelle est obsolète. Elle ne reconnaît le viol que lorsque la victime est une femme et qu'elle est pénétrée par un homme. Or, nous savons maintenant, ne serait-ce que par les scandales qui frappent l'Église, que des hommes sont aussi victimes d'actes sexuels non consentis. Une fellation forcée doit donc également être considérée comme un viol, quelle qu'en soit la victime, femme ou homme.

Le deuxième volet de la réforme consiste à adapter les sanctions. AGILE.CH et les autres organisations engagées souhaitent évidemment que ces dernières soient revues à la hausse.

Le troisième volet consiste justement à remplacer le terme de « contrainte » par « absence de consentement ».

## État des travaux parlementaires

Dans un communiqué de presse du 1<sup>er</sup> septembre dernier, la CAJ-E confirme avoir procédé la veille à toute une série d'auditions, y compris de victimes de violences sexuelles. Elle vient de charger l'adminis-

tration d'analyser diverses options sur la base de ces auditions, ainsi que des résultats de la consultation. La CAJ-E soumettra un projet au Conseil des États, qui devrait traiter de la réforme du CP lors de la session d'été 2022.

## Données manquantes

La Convention de l'ONU relative aux personnes handicapées (CDPH) stipule dans ses articles 16 et 17 que « Les États Parties mettent en place une législation et des politiques efficaces, y compris une législation et des politiques axées sur les femmes et les enfants, qui garantissent que les cas d'exploitation, de violence et de maltraitance envers des personnes handicapées sont dépistés », et que leur intégrité physique et mentale soit respectée. Or, pour que la CDPH soit mise en œuvre, de même que la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, il faut passer de la parole aux actes et disposer de chiffres.

En septembre 2020, le Conseil fédéral a proposé d'adopter un postulat déposé en juin par la Conseillère nationale Franziska Roth (PS/SO), lui demandant de fournir les données disponibles afin de mieux protéger les personnes handicapées des violences qu'elles subissent, qu'elles soient sexuelles ou non. De telles données existent en Allemagne, en Autriche et en France. AGILE.CH espère qu'elles seront fournies par le gouvernement helvétique dans les plus brefs délais.

## Le temps presse

Le service de prévention de la violence des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) a publié fin 2019 un rapport indiquant que : « Les conséquences des violences sexuelles sont souvent plus importantes (en terme de maladies sexuellement transmissibles et de grossesses) compte tenu d'une autonomie personnelle réduite, d'une éducation sexuelle et reproductive très limitée voire inexistante. L'éducation, la prévention, l'accompagnement et la protection des victimes doivent être des priorités auprès des personnes concernées, des familles et des professionnel-le-s sur cette question des violences sexuelles. Les filles et jeunes femmes handicapées subiraient jusqu'à quatre fois plus de violences en général, et trois fois plus de violences sexuelles par rapport à celles sans handicap ».

Espérons vivement que la Suisse se dote dès l'année prochaine d'un droit pénal sexuel actuel, basé sur le consentement et surtout, sur la réalité des victimes.

*Catherine Rouvenaz, Secrétaire romande, AGILE.CH*

# Lobbying



## Règlement sur l'assurance-invalidité

### *Le règlement cimente des injustices: correctifs exigés*

***Inclusion Handicap a soutenu le développement continu de l'AI tel que voulu par le Parlement. Or, la faïtière des organisations de personnes handicapées est profondément déçue du règlement adopté DATE par le Conseil fédéral. Les décisions du Conseil fédéral relatives au calcul du taux d'invalidité et à l'attribution des expertises médicales sont incompréhensibles et injustes envers les personnes assurées.***

Le règlement adopté en novembre par le Conseil fédéral est insuffisant. Il cimente des injustices dans deux domaines essentiels de l'assurance-invalidité. Ceci parce que le Conseil fédéral passe outre les recommandations claires des expertes et experts concernant ces deux domaines. Inclusion Handicap exige des correctifs au niveau de la procédure de conciliation ainsi que la mise en place d'instruments appropriés permettant un calcul équitable du taux d'invalidité.

### **Pas de véritable procédure de conciliation lors d'expertises médicales**

«Les expertises médicales sont décisives lorsqu'il s'agit d'évaluer la capacité de travail de personnes en situation de handicap, et donc aussi leur droit à une rente AI. Pour cette raison, il est extrêmement important que la procédure soit équitable», dit Petra Kern, cheffe du Département Assurances sociales chez Inclusion Handicap. Les expertises sont trop souvent attribuées et rédigées de sorte à éviter autant que possible l'octroi d'une rente AI. Il est donc d'autant plus important que les personnes assurées aient la possibilité de s'opposer aux expertes et experts médicaux peu sérieux. Les organisations de personnes handicapées et les personnes en situation de handicap avaient placé de grands espoirs dans les nouvelles réglementations discutées et attendaient une véritable procédure de conciliation. Le Conseil fédéral avait annoncé qu'il tiendrait compte des recommandations formulées dans un rapport d'experts qu'il avait lui-même commandé.

Or, le Conseil fédéral en a décidé tout autrement: une procédure de conciliation n'est prévue que si la personne assurée prend l'initiative de se prononcer contre l'experte ou l'expert désigné par l'AI. De nombreuses personnes assurées n'oseront pas entreprendre cette démarche à l'encontre de l'AI. En prenant cette décision, le Conseil fédéral défend la pratique douteuse des offices AI qui consiste à attri-

**INCLUSION.**  
**HANDICAP**

Association faïtière des organisations  
suisses de personnes handicapées

buer les expertises de façon volontairement orientée sur le résultat, en abandonnant les personnes handicapées à leur sort.

Inclusion Handicap attend à présent que des correctifs soient apportés à la loi, au sens de l'initiative parlementaire du CN B. Roduit, 21.498, «Mettre en œuvre le rapport d'évaluation relatif aux expertises médicales dans l'AI» qui demande la pleine mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation concernant l'attribution d'expertises AI monodisciplinaires.

### **Le calcul inéquitable du taux d'invalidité est cimenté**

Selon la pratique actuelle dans l'AI, la détermination du taux d'invalidité s'effectue sur la base de valeurs statistiques tirées de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), lesdits barèmes salariaux. Cette méthode sert à évaluer le revenu de l'activité lucrative qu'une personne en situation de handicap peut encore obtenir. Les valeurs statistiques sont décisives pour savoir si une personne a droit à une rente AI et de quel montant. La pratique actuelle s'avère toutefois inadéquate : les barèmes salariaux de l'ESS sur lesquels on se base reflètent dans une large mesure le niveau de salaires des personnes en bonne santé et surestiment systématiquement les possibilités de revenus avec invalidité des personnes concernées. Il en résulte des taux d'invalidité trop faibles ne donnant lieu qu'à une rente minime, voire à pas de rente du tout. Avec l'introduction d'un système de rentes

linéaires, le fait de procéder à un calcul précis du taux d'invalidité gagne encore davantage en importance, car une évaluation irréaliste de l'invalidité impacte directement le droit à la rente.

Il est d'autant plus incompréhensible que le Conseil fédéral ait décidé aujourd'hui – au lieu de lancer le développement d'une base statistique équitable – de cimenter une pratique qualifiée de solution provisoire par le Tribunal fédéral et de l'inscrire dans le règlement.

Le Conseil fédéral passe ainsi outre les résultats de l'étude du Bureau BASS publiée début 2021 «Nutzung Tabellenmedianlöhne LSE zur Bestimmung der Vergleichslöhne bei der IV-Rentenbemessung» (en allemand). Celle-ci démontre en effet clairement que les actuels barèmes ESS sont totalement inadaptés à la comparaison des revenus lors de l'examen de la rente dans l'AI. Inclusion Handicap ne comprend pas la décision du Conseil fédéral; et ce d'autant moins que la Commission sociale du Conseil national a elle aussi lancé un appel unanime au Conseil fédéral, et donc au-delà de toutes les frontières partitiques, afin qu'il crée une nouvelle base de calcul. Le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral des assurances sociales d'examiner la possibilité de développer de nouvelles bases spécifiques à l'AI. Ceci n'est qu'une maigre consolation. Nous attendons la mise en route immédiate de travaux visant à développer des barèmes salariaux qui reflètent la réalité des revenus des personnes handicapées et donnent ainsi lieu à des taux d'invalidité réalistes.

Inclusion Handicap est la porte-parole des quelque 1,7 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faitière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 22 associations et organisations d'aide aux personnes handicapées actives à l'échelon national ou dans une région linguistique, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en partenariat avec les 22 organisations membres.

### **Les membres d'Inclusion Handicap**

ASPr-SVG Association Suisse des Paralysés | Asrimm | Association Cerebral Suisse | association Dyslexie suisse romande | Association suisse des paraplégiques | autismesuisse | Fragile Suisse | Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) | Fédération Suisse des Sourds (FSS) | Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral | GELIKO (Conférence nationale suisse des ligues de la santé) | inclusione handicap ticino | insieme Suisse | Mucoviscidose Suisse | PluSport | pro audito suisse | Procap | Pro Infirmis | Pro Mente Sana | Société suisse de la sclérose en plaques | Sonos – Association suisse des organisations de sourds et malentendants | Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBAveugles)

# TELETHON



## Téléthon 2021 - 34<sup>e</sup> édition

Nous avons retenu notre souffle sans trop vouloir se dire que c'était possible et finalement le Téléthon 2021 vibre à nouveau en présentiel et les manifestations ont répondu présentes!

Vous trouvez l'agenda complet sur [telethon.ch/agir/manifestations](https://telethon.ch/agir/manifestations)

Ils sont tous là: sapeurs-pompiers, samaritains, jeunesses, amicales, associations et autres organisations! Nous avons également de nombreuses nouvelles manifestations. La magie du Téléthon opère toujours et nous nous réjouissons de pouvoir les rencontrer en vrai.

### DIGITHON

La grande famille du Téléthon s'agrandit avec des événements virtuels!

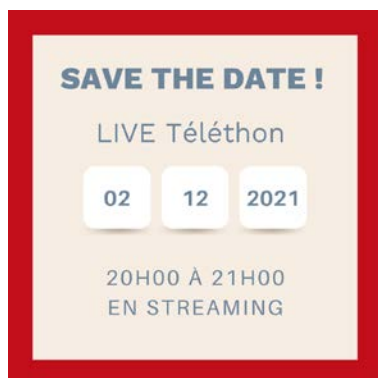
Pas envie de sortir de la maison, il fait trop froid, il neige... nous avons un agenda varié à vous proposer:

## DIGITHON

|          |                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NOVEMBRE | 22 NOVEMBRE AU 05 DÉCEMBRE 2021<br>SMOOD<br>LIVRAISONS DE REPAS A DOMICILE<br>PROPOSE UN RESTAURANT VIRTUEL<br>TÉLÉTHON                                                                                                                      |
| NOVEMBRE | 25 NOVEMBRE À 22H00<br>AU 26 NOVEMBRE À 22H00<br>SOLIDARIDAY AVEC QOQA<br>PROJET SPÉCIAL QOQA POUR PROPOSER<br>DES ACTIVITÉS DE LOISIRS                                                                                                      |
| DECEMBRE | 01 AU 05 DÉCEMBRE 2021<br>03 AU 04 DÉCEMBRE 2021<br>E-GAMES<br>2 ÉVÉNEMENTS DE JEUX EN LIGNE EN<br>FAVEUR DU TÉLÉTHON                                                                                                                        |
| DECEMBRE | 04 DÉCEMBRE 2021 À 20H00<br>BLIND TEST SPÉCIAL TÉLÉTHON<br>UN MIX ENTRE UNE ÉMISSION TV ET JEUX<br>DE SOCIÉTÉ, LE TOUT EN DIRECT DEPUIS<br>VOTRE CANAPÉ !<br>INTERACTIVITÉ TOTALE ! UTILISEZ VOTRE<br>SMARTPHONE EN GUISE DE<br>TÉLÉCOMMANDE |

TOUS LES LIENS SUR  
[WWW.TELETHON.CH/AGIR/ACTUALITES](https://www.telethon.ch/agir/actualites)





### Live Téléthon – 02 décembre 2021 – 20h00 à 21h00

Comme l'année dernière, nous vous proposons un plateau en direct sur Zoom avec de nombreux invités et vous pouvez aussi prendre la parole! Pour vous inscrire et recevoir votre lien de connexion: [info@telethon.ch](mailto:info@telethon.ch)

### Télévision et radios

4 décembre 2021 en direct sur nos manifestations avec la chaîne *La Télé*.

Toute la semaine du 30 novembre au 04 décembre 2021 sur les ondes avec *Rhône FM*, *Radio Lac*, *RTN*, *LFM* et *RadioFr*.

### Boutique

Vous êtes à court d'idées pour vos cadeaux de Noël? Rendez-vous sur notre boutique pour commander votre peluche mais aussi des couteaux Swiza avec 2 modèles à choix par exemple.

### Collecte de dons en ligne

Tout au long de l'année et pourquoi pas à la place des cadeaux de Noël, vous avez la possibilité de créer votre propre collecte de dons sur <https://action.telethon.ch/>

Ce nouvel outil mis à disposition de tous les ami·e·s de la Fondation Téléthon, vous permet de créer très facilement, votre propre page de collecte de dons pour ensuite la partager avec vos ami·e·s, collègues, membre de la famille ou sur vos réseaux sociaux.

telethonsuisse telethon\_action\_suisse telethonsuisse

Y-Parc, Rue Galilée 15 - 1400 Yverdon-les-Bains - Tél. 021 808 88 77  
[www.telethon.ch](http://www.telethon.ch) - [info@telethon.ch](mailto:info@telethon.ch)

# CULTURE & LOISIRS



## Zoom sur *Différences Solidaires*

### Origine et philosophie

Différences Solidaires est une association reconnue d'utilité publique par le canton de Fribourg. Fondée en 2009, elle aide les personnes en situation de handicap à trouver des solutions pour l'organisation d'activités sportives de plein air estivales et hivernales.

Les membres du comité s'attachent à rendre les activités de ski, de randonnées, de descentes tout-terrain accessibles à toutes et tous. Grâce au soutien de nombreux sponsors, donateurs et bénévoles, Différences Solidaires assure annuellement une multitude de journées d'activités sportives dans toute la Romandie ainsi que quelques-unes en Suisse alémanique.

La spécificité de notre association est d'être itinérante. Nous pouvons ainsi répondre aux envies et besoins de nos bénéficiaires. Nous nous déplaçons là où ils désirent, pour autant que l'accessibilité et le lieu permettent une pratique reconnue et sécurisée des activités.

Par ailleurs, afin de soutenir les familles et institutions qui en font la demande, nous mettons à disposition des personnes titulaires des formations requises du matériel spécifique lié à ces activités extérieures.

### Activités et encadrement

Toutes les personnes assurant l'encadrement de nos activités sont sensibilisées au domaine du handicap. Elles disposent, en outre, de compétences supplémentaires en matière d'activités sportives adaptées ou sont formées spécifiquement par nos soins.

Nous proposons les activités suivantes : dualski, tandemski, GoToSki, snowkart, uniski, quadrix, swincar, cimgo, joëlette, mur de grimpe, tyrolienne, tour infernale...

Depuis peu nous avons ajouté deux prestations à notre panel d'offres.

### Le GoToSki

Venez tester un nouvel appareil extraordinaire. Le GoToSki a été inventé par Marc Gostoli, professeur de ski à la Plagne en France. Il permet aux personnes pouvant se tenir debout de skier debout également.

### Le Parapente

Envolez-vous depuis les Diablerets avec Mathieu et sa chaise adaptée. Emotions garanties

L'un de nos prochains projets est de permettre aux personnes en chaises de pouvoir faire du hockey sur glace avec une canne adaptée fixée sur leur chaise roulante. Des nouvelles cet hiver...



**N'hésitez pas à nous  
contacter ou à consulter  
nos réseaux sociaux.**

www.differences-solidaires.ch  
info@differences-solidaires.ch  
Tél. +41 79 778 12 41  
www.facebook.com/  
differences-solidaires  
www.youtube.com/channel/  
UCpro6Vf55ZUblvfNz1k5RyA



## Les séjours

Seuls ou en collaboration avec d'autres organismes (Service des sports de Neuchâtel, Plusport...), nous organisons également des week-ends et des camps d'été et d'hiver. Il existe même un camp de ski ouvert aux familles.

## → A quand votre tour ?

### Témoignage

Quoi de mieux que le témoignage d'Antoine à l'issue du dernier camp de ski pour vous faire partager son ressenti :

*Des souvenirs plein la tête, j'ai envie de lâcher une larme lorsque je quitte toutes ces personnes formidables et ce Val d'Anniviers qui nous permet chaque année, de vivre une semaine de joie, de rire, de sensations et de bienveillance.*

*Bienveillance. Ce seul mot pourrait résumer ce camp si riche et si complet. Complet, car avec le ski comme activité principale, il y a aussi les repas, les soirées et parfois les jours de mauvais temps qui sont l'occasion de s'envoyer des blagues et de rire tous ensemble. Bien sûr, cette année n'était pas comme les autres à cause de la pandémie, mais le camp nous a permis d'avoir une semaine de bonheur et de chaleur humaine en ce début d'année qui était devenu monotone.*

*Alors je voudrais remercier tous les monos et en particulier Éric qui a organisé le camp, mais aussi les participants – mes camarades d'une semaine –, qui m'ont appris depuis quatre ans maintenant, à être fier de ma différence et qui m'ont appris ce qu'est la Solidarité. Merci!*

*Antoine Bodmer*

### Bonne humeur et convivialité

Dans toutes nos activités, ce qui prime c'est la chaleur humaine, la convivialité... Pas d'esprit de compétition, juste l'envie de partager de bons moments dans la nature.



# CULTURE & LOISIRS



## OpenSunday – Des jeux, du sport et du plaisir le dimanche

### Qu'est-ce que l'OpenSunday ?

Grâce à son programme OpenSunday, la Fondation IdéeSport ouvre les salles de sport pour les enfants de 6 à 12 ans (3<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> Harmos) tous les dimanches après-midi pendant la période hivernale. Tous les enfants sont invité-e-s à participer à ce programme de mouvement, quelles que soient leurs capacités sportives.

Grâce à des activités diversifiées, chaque enfant a la possibilité de prendre part à ses jeux préférés. Une collation gratuite et saine est proposée durant l'après-midi. Elles et ils sont pris-e-s en charge par un-e chef-fe de projet adulte et de jeunes coaches. Cette offre est gratuite et les enfants ne doivent pas s'inscrire au préalable.

### IdéeSport a fait évoluer son offre pour la rendre inclusive

Les enfants avec un handicap physique, mental, psychologique ou sensoriel sont les bienvenus dans tous les projets OpenSunday vaudois. En collaboration avec Procap, les équipes seront également formées sur le thème de l'inclusion et préparées aux tâches de base en lien avec celui-ci dans la salle de sport.

### Mesures Covid-19

Les accompagnant-e-s qui souhaitent accéder aux salles de sport doivent présenter un certificat Covid et une pièce d'identité, alors que pour l'accès jusqu'à l'accueil, seul le port du masque est obligatoire. Vous voulez en apprendre plus sur l'OpenSunday? Nous sommes à votre disposition :

- **Procap Suisse**,  
Sandra Schäfer, Coordinatrice Procap bouge,  
Téléphone 062 206 88 30, [sandra.schaefer@procap.ch](mailto:sandra.schaefer@procap.ch)
- **IdéeSport**, Laetitia Zuber-Fasel, Coordinatrice Fondation IdéeSport,  
Téléphone 024 425 80 40, [laetitia.zuber@ideesport.ch](mailto:laetitia.zuber@ideesport.ch)

Informations détaillées  
sur les OpenSunday  
en Suisse sur:

[www.procap.ch/opensunday](http://www.procap.ch/opensunday)  
ou [www.ideesport.ch/fr/programmes/opensunday/](http://www.ideesport.ch/fr/programmes/opensunday/)



procap



# AGENDA

10 novembre 2021 au 25 janvier 2022

Exposition «À travers la créativité», Y-Parc, Yverdon-les-Bains

3 et 4 décembre 2021

Edition 2021 du Téléthon

5 mars 2022

Journée Maladies rares

26 mars 2022

Journée à thème: La transition

21 mai 2022

Assemblée générale ASRIMM et sortie annuelle

21

pro infirmis

**politinclusive : une formation politique pour personnes en situation de handicap**

4 modules de 3 heures en ligne  
Entre février et mars 2022



**Comment est menée une campagne politique ?  
Quel est le rôle des médias sociaux ?  
Comment je peux m'engager ?** **politinclusive**  
répond à de telles questions.

**politinclusive** s'adresse aux personnes en situation de handicap qui désirent s'engager en politique. Le programme comporte 4 modules, dispensés en ligne entre février et mars 2022. Ces modules sont donnés par des personnes expérimentées en communication et réalisation de campagnes. **politinclusive** pose les bases théoriques du travail de campagne, puis les complète avec des exemples concrets et des exercices pratiques.

La formation est gratuite. Elle est accessible et donnée par Zoom.  
Le nombre de participant-e-s est limité à 15.

Pour vous inscrire à **politinclusive**, formation politique en ligne offerte par Pro Infirmis :  
[www.proinfirmis.ch/politinclusive](http://www.proinfirmis.ch/politinclusive)



## Calendrier **politinclusive**

|                                      |                                                            |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Judi 25.11.2021, de 17h à 17h30      | séance d'information en ligne (sans inscription)           |
| Vendredi 11.2.2022, de 14h15 à 17h15 | module 1, en ligne                                         |
| Vendredi 18.2.2022, de 14h15 à 17h15 | module 2, en ligne                                         |
| Vendredi 11.3.2022, de 14h15 à 17h15 | module 3, en ligne                                         |
| Vendredi 25.3.2022, de 14h15 à 17h15 | module 4, en ligne                                         |
| Vendredi 8.4.2022                    | événement de réseautage avec apéro, à Berne, en présentiel |

# CONSULTATIONS NEUROMUSCULAIRES

## VAUD (CHUV)

### Adultes

#### **PD MER Dre Marie Théaudin**

CHUV – Service de neurologie  
Bâtiment hospitalier 07/300  
Rue du Bugnon 46  
1011 Lausanne  
☎ +41 21 314 11 90

#### **Dr David Benninger**

CHUV – Service de neurologie  
Bâtiment hospitalier 07/300  
Rue du Bugnon 46  
1011 Lausanne  
☎ +41 21 314 11 90  
david.benninger@chuv.ch

#### **Dr Stefano Carda**

CHUV – Service de  
neuroréhabilitation  
Hôpital Nestlé  
Av. Pierre Decker 5  
1011 Lausanne  
☎ +41 21 314 15 56  
stefano.carda@chuv.ch

Pour prendre rendez-vous :

#### **Mme Françoise Sandoz**

Infirmière de coordination  
Rdv mercredi et jeudi, 9 h–17 h  
☎ +41 21 314 48 51  
☎ +41 79 556 57 68

### Pédiatrie

#### **Dr David Jacquier**

Chef de clinique  
CHUV – Policlinique de pédiatrie  
Bâtiment hospitalier 11.509  
☎ +41 21 314 52 24 (Bureau)  
david.jacquier@chuv.ch

#### **Madame Sabina Rainy**

Infirmière de coordination  
mercredi  
☎ +41 21 314 52 24 (Bureau)  
Rdv mercredi et vendredi,  
9 h–12 h

#### **Dre Andrea Klein,**

Médecin-agrégée, neuropédiatre  
Consultation des maladies  
neuromusculaires pédiatriques  
1 j par semaine (mercredi)  
andrea.klein@ukbb.ch

## GENÈVE (HUG)

### Enfants et adolescents

#### **CC Dr Joel Fluss**

Médecin-adjoint agrégé  
Neurologie pédiatrique FMH  
Hôpital des Enfants  
Rue Willy-Donzé 6  
1211 Genève 14  
☎ +41 22 372 45 72  
joel.fluss@hcuge.ch

Pour prendre rendez-vous :

#### **M. Jardinier**

Infirmier de coordination  
Rdv en général le vendredi :  
☎ +41 79 55 30 211  
laurent.jardinier@hcuge.ch

### Adultes

#### **PD Dre A.-M. Hübers**

Médecin adjointe agrégée  
HUG - Consultation  
neuromusculaire  
Service de neurologie  
Département des  
neurosciences cliniques  
Gabrielle-Perret-Gentil 4  
1205 Genève

Pour prendre rendez-vous :

☎ +41 22 372 83 18  
cnm@hcuge.ch

## Conseils & informations

### Comité

**Mme Dominique Wunderle**  
Présidente

**M. Sébastien Kessler**  
Vice-Président

### Membres

Mme Lise-Marie Bossy  
Mme Cathy Feldman  
Mme Pamela Ruga  
M. Enrico Zuffi  
M. Laurent Von Gunten

### Directrice

**Monika Kaempf**  
☎ +41 24 420 78 00  
monika.kaempf@asrimm.ch  
Lundi au jeudi

### Coordinatrice administrative

**Irina Grandjean**  
irina.grandjean@asrimm.ch  
Lundi au vendredi

### Finances et Fundraising

**Lionel Capt**  
lionel.capt@asrimm.ch

### Médecin-conseil

**Dre Murielle Dunand**  
Médecin spéc. FMH en  
neurologie  
Place de Cornavin 14  
1201 Genève

### Service Social

☎ +41 24 420 78 01

### Assistantes sociales

**Petra Benamo**  
(GE/VS et Arc Lémanique)  
☎ +41 79 121 77 25  
petra.benamo@asrimm.ch  
Lundi (1/2) au jeudi

### Carole Stankovic-Helou

(VD)  
☎ +41 79 120 68 95  
carole.stankovic@asrimm.ch  
Lundi au mercredi

### Mireille Geiser

(BE/FR/JU/NE)  
☎ +41 79 606 85 57  
mireille.geiser@asrimm.ch  
Mardi au jeudi

### Communication

#### Delphine Bezençon

☎ +41 24 420 78 00  
delphine.bezencon@asrimm.ch  
Mardi et mercredi matin

### Loisirs

#### Anna Victoria Kaeslin

☎ +41 79 120 66 64  
annavictoria.kaeslin@asrimm.ch  
Lundi, mardi matin et jeudi

## Pour information

### ZURICH

**Schweizerische  
Muskelgesellschaft**  
Kanzleistrasse 80 - 8004 Zurich  
☎ +41 44 245 80 30  
Fax +41 44 245 80 31  
info@muskelgesellschaft.ch

### TESSIN

#### Associazione Malattie Genetiche Rare Svizzera Italiana

Via Orico 9  
6500 Bellinzona  
☎ +41 79 129 90 59  
info@malattierare.ch

### Notre journal est VOTRE journal :

Nous sommes en attente de vos articles, vos photos, vos dessins, vos récits, vos réactions, vos courriers, vos poèmes, vos histoires... Si l'envie vous prend, vous pouvez envoyer votre matériel à l'adresse suivante : [info@asrimm.ch](mailto:info@asrimm.ch)

ou par courrier postal à :  
**ASRIMM, Rue Galilée 15,  
1400 Yverdon-les-Bains**

## IMPRESSUM

Association Suisse Romande Intervenant contre les Maladies  
neuro-Musculaires

### ASRIMM

Rue Galilée 15  
CH – 1400 Yverdon-les-Bains  
CCP 10-15136-6  
☎ +41 24 420 78 00  
[www.asrimm.ch](http://www.asrimm.ch)

Rédaction resp. : ASRIMM

Mise en page et impression : Cavin Artgraphic, Grandson



# ASRIMM

Association Suisse Romande Intervenant  
contre les Maladies neuro-Musculaires

Rue Galilée 15  
CH – 1400 Yverdon-les-Bains  
☎ +41 24 420 78 00  
Fax +41 24 420 78 04  
[www.asrimm.ch](http://www.asrimm.ch)  
CCP 10-15136-6